

Extrait de procès-verbal de la séance du mardi 6 juin 2017

L'assemblée est ouverte à 20h15 sous la présidence de Monsieur François Strauss, Président.

Le Conseil général

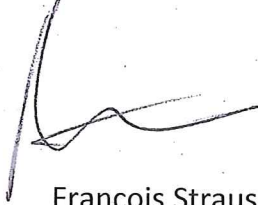
- vu le préavis N° 1/2017 de la Municipalité de Montherod,
- entendu le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

- d'accepter les comptes présentés pour l'année 2016,
- d'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2016,
- de donner décharge à la boursière, à la Municipalité et à la Commission de gestion pour son mandat.

Ainsi délibéré par le Conseil général de Montherod dans sa séance du 6 juin 2017.

Le Président :



François Strauss



Le Secrétaire :



Yannick Maury